



TOTAL

COMMITTED TO BETTER ENERGY



Assemblée générale 2015

Ouverture

Thierry Desmarest



Gouvernance

Thierry Desmarest



Une transition gérée sans délai

Un Comité de gouvernance et d'éthique veillant en permanence à préparer la relève

2014

- Une succession mise en place **en deux jours**
- Une **décision unanime** des administrateurs

2015

- **Thierry Desmarest**, Président, et **Patrick Pouyanné**, Directeur Général
- Une dissociation décidée pour une **période de transition**

2016

- Retour à une **fonction unique de Président-directeur général**
- Une gouvernance qui s'est avérée **adaptée** aux activités de Total

Stabilité des instances de gouvernance

Un Conseil d'administration resserré

Conseil à l'issue de l'Assemblée*



*Thierry
DESMAREST*



*Patrick
POUYANNÉ*



*Patrick
ARTUS*



*Patricia
BARBIZET*



*Marc
BLANC*



*Gunnar
BROCK*



*Marie-Christine
COISNE-ROQUETTE*



*Paul
DESMARAIS Jr.*



*Anne-Marie
IDRAC*



*Charles
KELLER*



*Barbara
KUX*



*Gérard
LAMARCHE*

Indépendance et diversité, au service d'une bonne gouvernance

* Composition à l'issue de l'Assemblée générale de 2015, sous réserve d'approbation par les actionnaires

Un Conseil mobilisé sur des missions essentielles

Anvers | Réunion du Conseil sur site



Conseil d'administration

- **10** séances
- **92%** de taux de présence

Comités spécialisés

- **4** comités :
 - Audit
 - Gouvernance et éthique
 - Rémunérations
 - Stratégique
- **16** séances
- **96%** de taux de présence

Des administrateurs impliqués

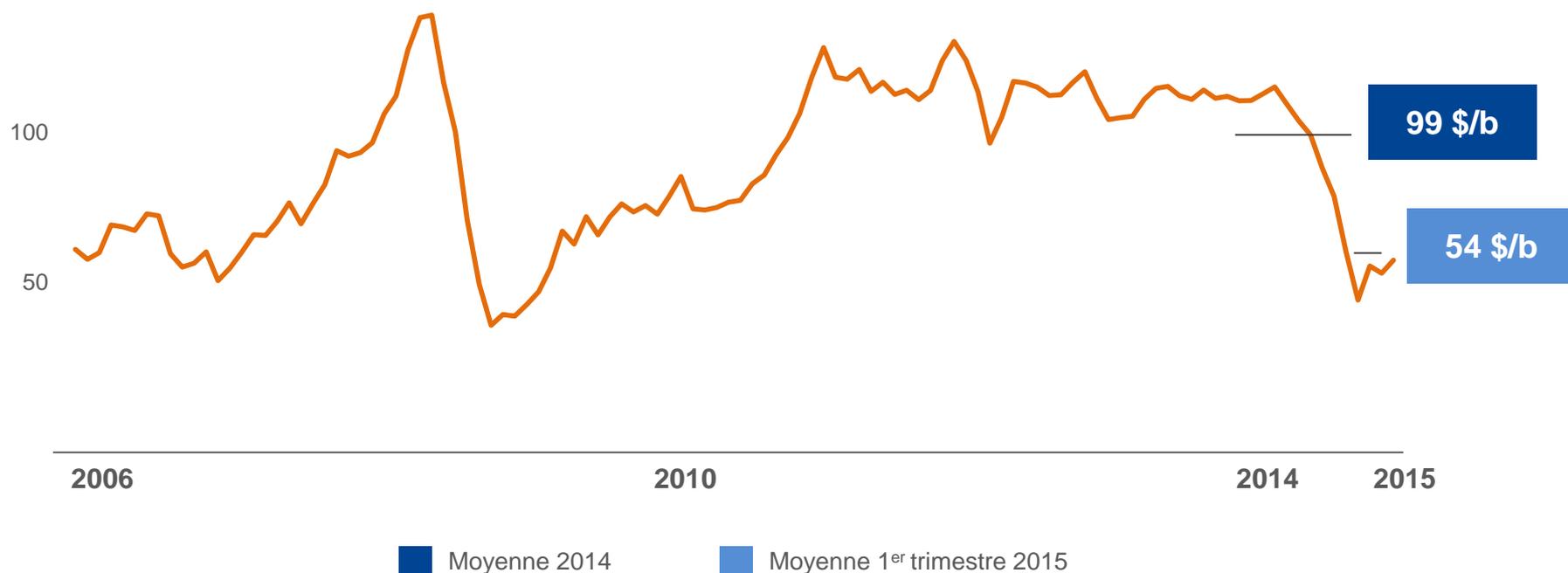
Résultats et perspectives

Patrick Pouyanné



Volatilité du prix du pétrole

Evolution du Brent (\$/b)



Dans un environnement marqué par un déclin du prix, Total a lancé un programme de réduction des coûts dans tous les secteurs

Notre réponse en quatre mots-clés



Sécurité



Exécution



Réduction
des **coûts**

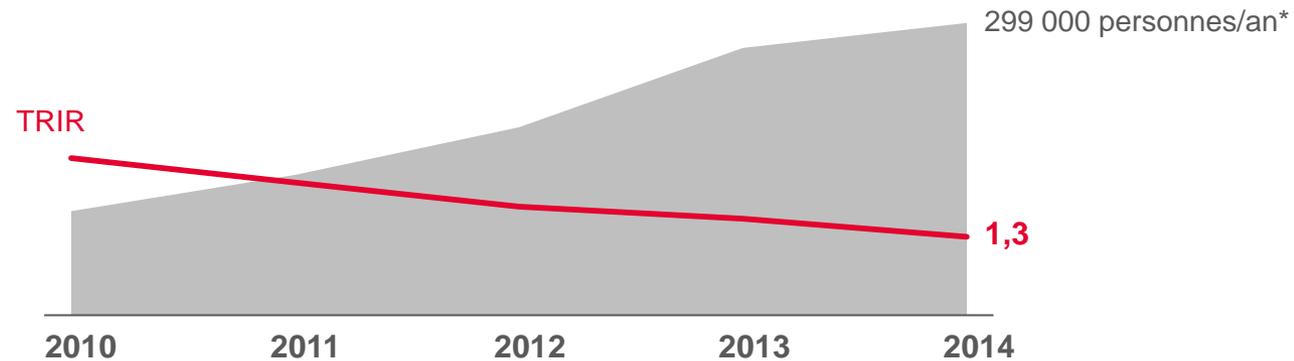


Génération
de **cash**

La sécurité au cœur de nos métiers



Taux d'accident
(TRIR : nombre d'accidents par million d'heures travaillées)



Baisse du taux d'accident de **50%** en 4 ans

Réduction des coûts **sans compromis sur la sécurité**

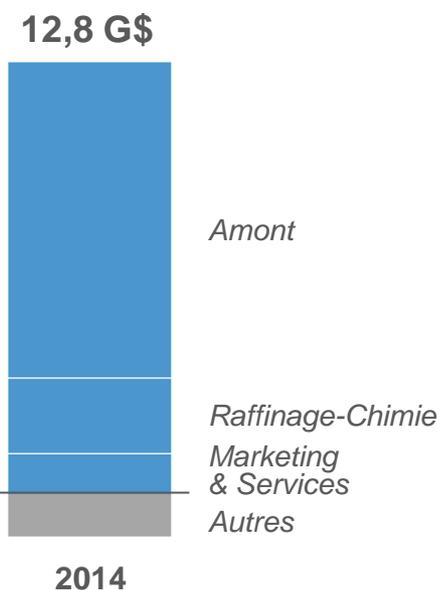
La sécurité, première priorité du Groupe

* Nombre estimé à partir du nombre moyen d'heures travaillées par personne



Résultats 2014 et premier trimestre 2015

Résultat net ajusté 2014



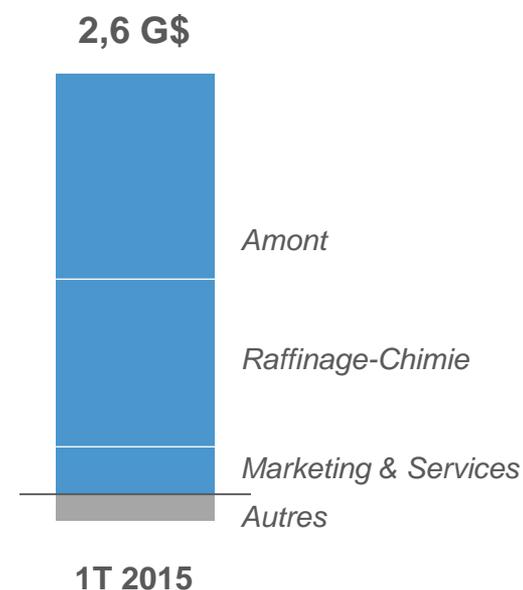
Croissance des productions à compter du 2nd semestre 2014

- +10% au 1T 2015 par rapport au 1T 2014

Forte amélioration des résultats Aval

- x2,5 au 1T 2015 par rapport au 1T 2014

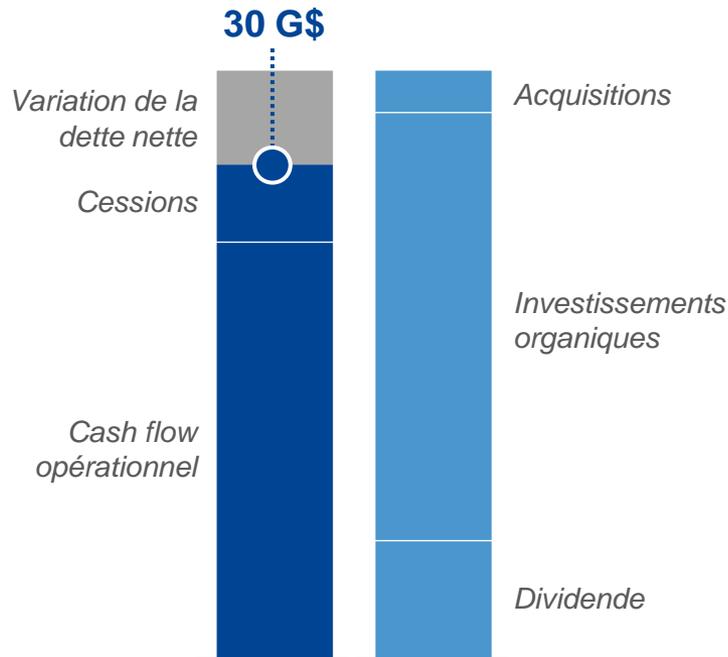
Résultat net ajusté premier trimestre 2015



Une bonne résistance à la dégradation de l'environnement

Un programme d'investissements soutenu

Allocation du *cash flow* 2014



30 G\$ générés par les activités opérationnelles et les cessions en 2014

- 4,8 G\$ de cessions d'actifs
- 2,5 G\$ d'acquisitions

26,4 G\$ d'investissements

Ratio d'endettement de 31% au 31/12/2014 et 28% au 31/03/2015

7,3 G\$ de dividende

**Des dividendes attractifs
dans une phase d'investissements élevés**

En 2015, une réponse forte face à la baisse du prix du pétrole



Programme de **réduction des coûts** de 4 G\$

- Réduction de 10% des investissements à 23-24 G\$
- Programme de réduction des coûts opérationnels de 1,2 G\$
- Baisse de 30% du budget d'exploration à 1,9 G\$

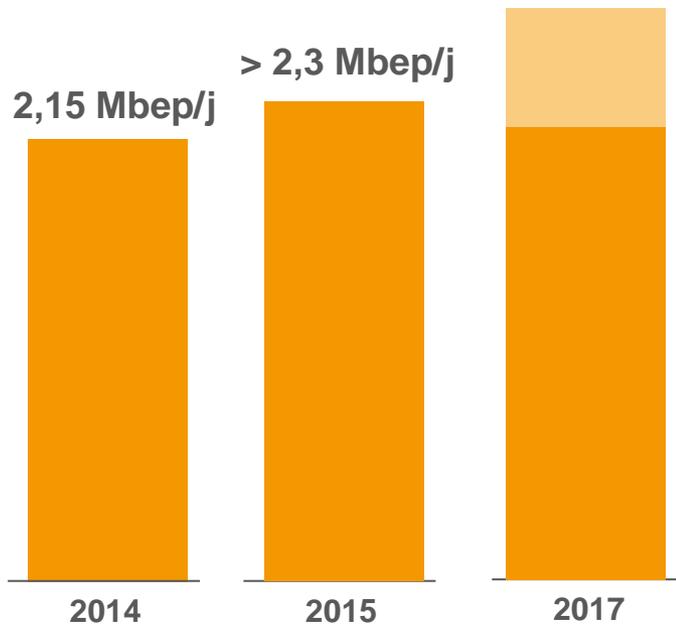
Huit démarrages de projets Amont

Programme de cessions de 5 G\$

**Une entreprise rentable
malgré un environnement dégradé**

Un Amont en croissance

Production 2014-2017



Croissance des productions **supérieure à 8%** en 2015

15 projets 2014-2017 fortement contributeurs en cash

>13 ans de réserves prouvées

Exécution des projets et croissance des résultats

Rentabilité et adaptation dans l'Aval

Raffinage-Chimie



- Efficacité de la restructuration du R-C
- Objectif de ROACE de 13% atteint dès 2014
- Totalité des sites européens compétitifs à horizon 2017

Marketing & Services



- Un MS offrant une **base stable** et un objectif de ROACE de 17%
- Développement sur les activités à **forte rentabilité** et sur les marchés **en croissance**

Hausse de la contribution de l'Aval aux résultats du Groupe

Une réponse forte aux défis de 2015 et une stratégie claire pour le futur



Une **réponse court terme** adaptée à la baisse du prix du pétrole et du gaz

Maintien des **objectifs à moyen terme**

- Croissance de l'Amont
- Maintien d'une bonne rentabilité de l'Aval
- Objectif de *cash flow* de plus de 10 G\$ pour 2017 à 70 \$/b
- Retour compétitif à l'actionnaire

Rémunération Patrick de La Chevardière



Les composantes de la politique de rémunération

Fixe annuel

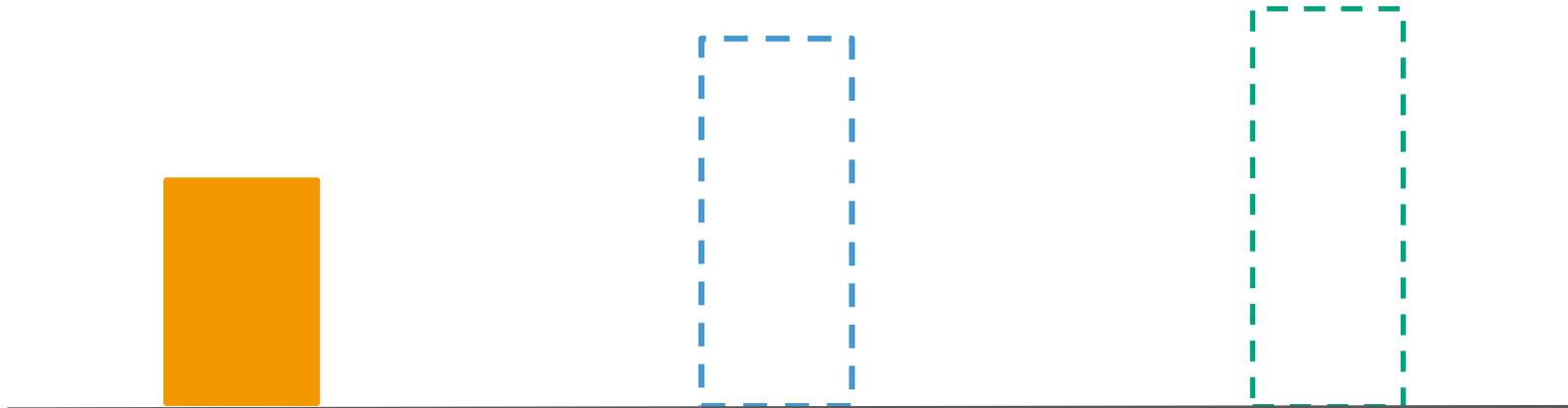
Montant fixé
au début de l'exercice

Variable annuel

Lié aux performances
de l'année écoulée

Éléments long terme

Liés aux résultats
des 3 années à venir



Rémunération des dirigeants en 2014

Christophe de Margerie

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fixe

1 208 219 €

Variable

1 505 199 €

Éléments long-terme

48 000 actions

Montants dus au titre de la période
du 1^{er} janvier au 20 octobre 2014

Thierry Desmarest

PRÉSIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pas de rémunération
en tant que Président

Jetons de présence

101 500 €

Patrick Pouyanné

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fixe

233 425 €

Variable

295 469 €

Montants dus au titre de la période
du 22 octobre au 31 décembre 2014

Rémunération fixe 2014 de Patrick Pouyanné au titre de son mandat de Directeur Général

Part fixe



<i>annuelle</i>	1 200 000 €
<i>prorata temporis</i>	233 425 €



Décidée par le **Conseil d'administration**
sur proposition du **Comité des rémunérations**

Critères pris en compte

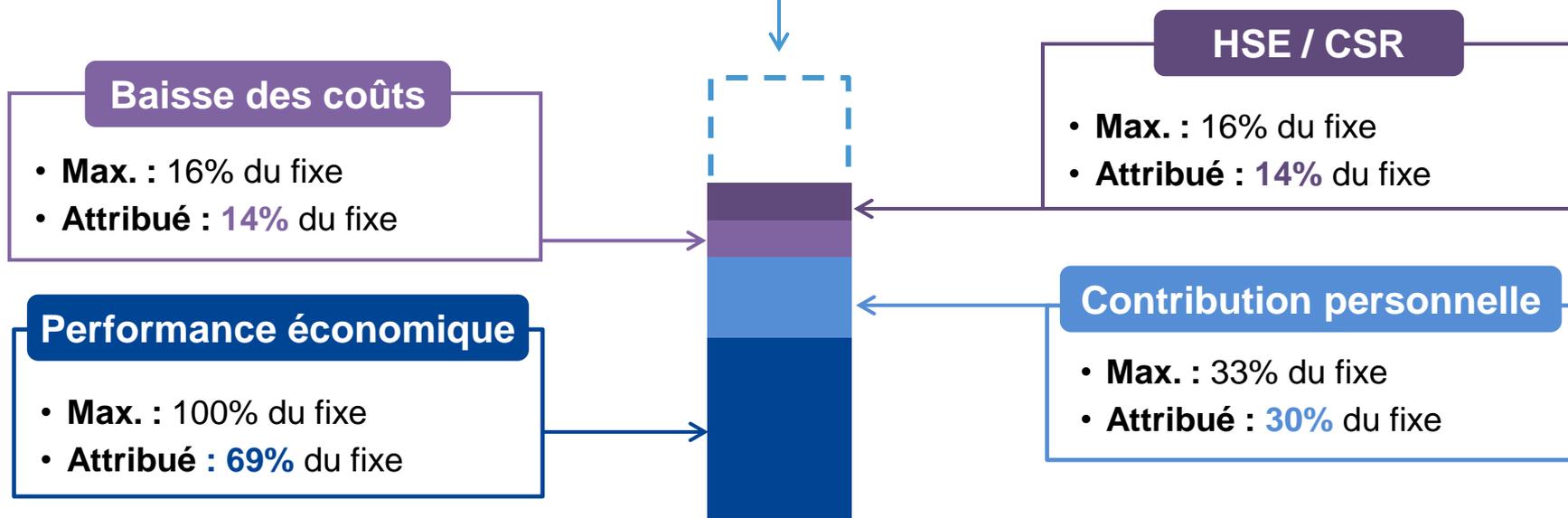
- Niveau de **responsabilités**
- Pratiques des entreprises de **taille comparable**

Rémunération variable 2014 de Patrick Pouyanné au titre de son mandat de Directeur Général

Part variable déterminée par le Conseil

295 469 € *

- **Max.** : 165% du fixe
- **Attribué** : 127% du fixe



* Rémunération due au titre de la période du 22 octobre au 31 décembre 2014

Engagements envers Patrick Pouyanné

Retraite supplémentaire

- Montant de la retraite supplémentaire : **28%** de la rémunération annuelle*
- Acquisition : < **1,8%** de la rémunération, par année d'ancienneté**
- Régime identique à celui des cadres dirigeants de l'entreprise

Indemnité en cas de départ à la retraite

25% de rémunération annuelle

Indemnité en cas de départ non volontaire

2 ans de rémunération

soumises à des **conditions de performance**

* Estimation au 31 décembre 2014

** Dans la limite de 20 ans

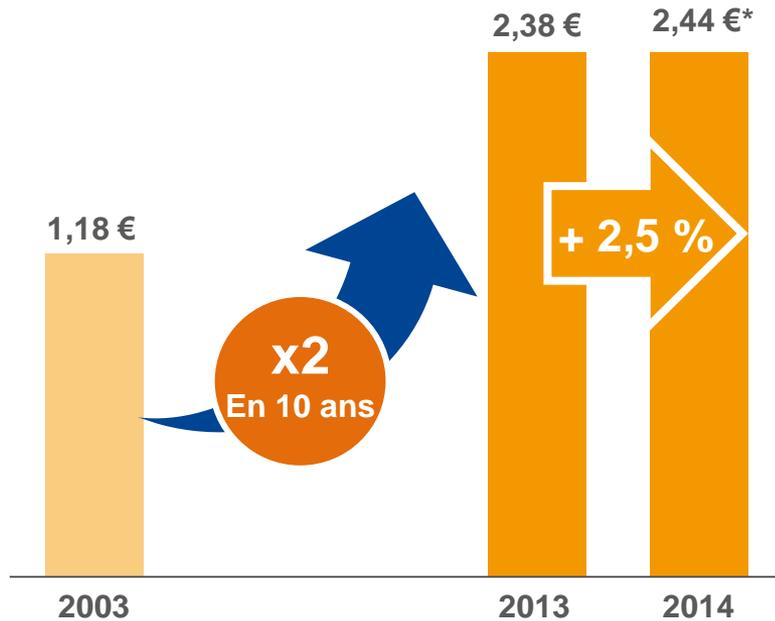
Politique de dividende

Patrick de La Chevardière



Une politique de distribution attractive

Évolution du dividende



Proposition d'un **dividende de 2,44 €/action au titre de 2014**, en hausse de 2,5% par rapport à 2013

Possibilité de recevoir le dividende **en actions** avec une **décote maximale de 10%** sur le cours de bourse**

Taux de distribution moyen de 50%

Un rendement de 5,3% en 2014

* Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale

** S'applique au solde du dividende 2014 et aux acomptes du dividende 2015

Option de paiement du dividende en actions

500
actions

Solde du
dividende 2014 :
0,61 € / action

⇒ Montant à
recevoir :
305 €



Numéraire 305 €

OU



7 actions nouvelles
Prenant en compte
un prix de souscription de 42,02 €*



souste en numéraire
10,86 €

Calcul sur base du dividende brut

* Prix de souscription égal à 90% de la moyenne des cours d'ouverture des 20 jours précédant l'Assemblée générale

Avertissement

Ce document peut contenir des informations prospectives sur le Groupe (notamment des objectifs et tendances), ainsi que des déclarations prospectives (forward-looking statements) au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995, concernant notamment la situation financière, les résultats d'opérations, les activités et la stratégie industrielle de TOTAL. Ces données ne constituent pas des prévisions au sens du règlement européen n°809/2004.

Les informations et déclarations prospectives contenues dans ce document sont fondées sur des données et hypothèses économiques formulées dans un contexte économique, concurrentiel et réglementaire donné. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels et ceux envisagés, tels que notamment la variation des taux de change, le prix des produits pétroliers, la capacité d'effectuer des réductions de coûts ou des gains d'efficacité sans perturbation inopportune des opérations, les considérations de réglementations environnementales et des conditions économiques et financières générales. De même, certaines informations financières reposent sur des estimations notamment lors de l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs et des montants des éventuelles dépréciations d'actifs.

Ni TOTAL ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document. Des informations supplémentaires concernant les facteurs, risques et incertitudes susceptibles d'avoir un effet sur les résultats financiers ou les activités du Groupe sont par ailleurs disponibles dans les versions les plus actualisées du Document de référence déposé par la Société auprès de l'Autorité des marchés financiers et du Form 20-F déposé par la Société auprès de la United States Securities and Exchange Commission (« SEC »).

L'information financière sectorielle est présentée selon les principes identiques à ceux du reporting interne et reproduit l'information sectorielle interne définie pour gérer et mesurer les performances de TOTAL. Les indicateurs de performance excluant les éléments d'ajustement, tels que le résultat opérationnel ajusté, le résultat opérationnel net ajusté et le résultat net ajusté, sont destinés à faciliter l'analyse de la performance financière et la comparaison des résultats entre périodes. Les éléments d'ajustement comprennent :

(i) les éléments non récurrents

En raison de leur caractère inhabituel ou particulièrement significatif, certaines transactions qualifiées « d'éléments non récurrents » sont exclues des informations par secteur d'activité. En général, les éléments non récurrents concernent des transactions qui sont significatives, peu fréquentes ou inhabituelles. Cependant, dans certains cas, des transactions telles que coûts de restructuration ou cessions d'actifs, qui ne sont pas considérées comme représentatives du cours normal de l'activité, peuvent être qualifiées d'éléments non récurrents, bien que des transactions similaires aient pu se produire au cours des exercices précédents, ou risquent de se reproduire lors des exercices futurs.

(ii) l'effet de stock

Les résultats ajustés des secteurs Raffinage-Chimie et Marketing & Services sont communiqués selon la méthode du coût de remplacement. Cette méthode est utilisée afin de mesurer la performance des secteurs et de faciliter la comparabilité de leurs résultats avec ceux des principaux concurrents du Groupe.

Dans la méthode du coût de remplacement, proche du LIFO (Last In, First Out), la variation de la valeur des stocks dans le compte de résultat est déterminée par référence au différentiel de prix fin de mois d'une période à l'autre ou par référence à des prix moyens de la période selon la nature des stocks concernés et non par la valeur historique des stocks. L'effet de stock correspond à la différence entre les résultats calculés selon la méthode FIFO (First In, First Out) et les résultats selon la méthode du coût de remplacement.

(iii) l'effet des variations de juste valeur

L'effet des variations de juste valeur présenté en éléments d'ajustement correspond, pour certaines transactions, à des différences entre la mesure interne de la performance utilisée par la Direction Générale de TOTAL et la comptabilisation de ces transactions selon les normes IFRS. Les normes IFRS prévoient que les stocks de trading soient comptabilisés à leur juste valeur en utilisant les cours spot de fin de période. Afin de refléter au mieux la gestion par des transactions dérivées de l'exposition économique liée à ces stocks, les indicateurs internes de mesure de la performance intègrent une valorisation des stocks de trading en juste valeur sur la base de cours forward.

Par ailleurs, dans le cadre de ses activités de trading, TOTAL conclut des contrats de stockage dont la représentation future est enregistrée en juste valeur dans la performance économique interne du Groupe, mais n'est pas autorisée par les normes IFRS.

Dans ce cadre, les résultats ajustés (résultat opérationnel ajusté, résultat opérationnel net ajusté, résultat net ajusté) se définissent comme les résultats au coût de remplacement, hors éléments non récurrents et hors effet des variations de juste valeur.

Les chiffres présentés en euros sont obtenus à partir des chiffres en dollars convertis sur la base des taux de change moyen euro/US dollar (€-\$) des périodes concernées et ne résultent pas d'une comptabilité tenue en euros

Avertissement aux investisseurs américains - La SEC autorise les sociétés pétrolières et gazières sous son autorité à publier séparément les réserves prouvées, probables et possibles qu'elles auraient identifiées conformément aux règles de la SEC. Cette présentation peut contenir certains termes que les recommandations de la SEC nous interdisent strictement d'utiliser dans les documents officiels qui lui sont adressés, comme notamment les termes "réserves potentielles" ou "ressources". Tout investisseur américain est prié de se reporter au Form 20-F publié par TOTAL, File N ° 1-10888, disponible au 2, Place Jean Millier – Arche Nord Coupole/Regnault - 92078 Paris-La Défense Cedex, France, ou sur notre site Internet total.com. Ce document est également disponible auprès de la SEC en appelant le 1-800-SEC-0330 ou sur le site Internet de la SEC sec.gov.

